



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'Écocentre de Bois-des-Filion accepte temporairement les matières recyclables

Bois-des-Filion, le 8 janvier 2026 – Depuis le 1^{er} janvier dernier, les Filionois et Filionoises sont appelés à changer leurs habitudes ; la collecte de récupération se fait dorénavant le mardi toutes les deux semaines.

Rappelons que ces changements ont été imposés partout au Québec par Eco Entreprises Québec (EEQ). À Bois-des-Filion, dans un souci de faire une transition en douceur, la Ville prend la décision d'ouvrir l'Écocentre à tous ses citoyens et citoyennes jusqu'à la fin du mois de janvier afin qu'ils et elles puissent disposer de leurs trop-pleins de matières recyclables en toute quiétude.

Cette mesure n'est en vigueur que jusqu'au 31 janvier 2026 inclusivement et seulement durant les heures habituelles d'ouverture de l'Écocentre.

Au carrefour de la couronne métropolitaine et des Basses-Laurentides, Bois-des-Filion offre une économie prospère et une qualité de vie incomparable dans un environnement paisible à ses 10 700 habitants.

- 30 -

Informations :
Nicolas Carette
Directeur des Communications
450 621-1460 #1017
ncarette@villebdf.ca